

## Bourse de formation complémentaire

### Contexte

L'objectif est d'aider des candidat(e)s qui entament une formation complémentaire à l'extérieur du Québec afin de bénéficier d'une formation complémentaire de grande qualité.

La bourse sera octroyée à des candidat(e)s ayant une promesse d'engagement au sein d'une institution d'enseignement universitaire affiliée à l'Université de Montréal.

### Montant : 25 000 \$

Cette bourse n'est pas renouvelable. Un(e) candidat(e) ne peut appliquer au concours une deuxième fois, et ce, même si sa formation se prolonge d'une autre année.

### Critères d'éligibilité

- Avoir terminé le programme régulier de sa spécialité avant d'entreprendre la formation complémentaire;
- Avoir une promesse d'engagement au sein d'une institution d'enseignement universitaire de l'Université de Montréal au retour de la formation. Il n'est pas nécessaire que les démarches soient complétées au niveau du CMDP ou du MSSS au moment de la soumission du dossier. Seule la lettre d'appui du chef hospitalier suffit (cf. ci-dessous);
- Être recommandé(e) par le (la) chef de service du centre hospitalier d'accueil, le (la) chef du département hospitalier et le directeur du centre de recherche, le cas échéant;
- Réaliser une formation complémentaire dans un centre reconnu à l'extérieur du Québec;
- La formation sera d'une durée minimale d'un an;
- Ne pas recevoir un salaire lors de la formation complémentaire.

### Comité d'attribution

Le comité d'attribution sera composé de membres du département représentant les différents milieux de notre réseau. Le comité soumettra une recommandation au comité de direction du département.

### Critères d'attribution

La candidature sera évaluée en fonction des critères suivants (voir grilles d'évaluation en annexe) :

- Qualité de la candidature : intérêt et engagement du (de la) candidat(e), publications, communications, etc.
- Qualité du projet de formation complémentaire : valeur, originalité et pertinence de la formation, réputation du milieu de formation, etc.
- Qualité du soutien par l'institution d'accueil : lien avec les besoins en expertise et les domaines stratégiques de l'institution d'accueil, soutien à la formation (e.g. financement), soutien au retour de la formation (e.g. temps protégé pour recherche ou enseignement, financement), etc.

- Valeur stratégique pour le département (e.g. acquisition d'une expertise unique pour le département, l'université).
- Rayonnement à prévoir du (de la) candidat(e) à son retour.

### **À noter**

La grille d'évaluation du dossier du (de la) candidat(e) sera pondérée différemment en fonction du profil académique (i.e. profil recherche, enseignement ou innovation) – voir annexes.

Les sources de financement dont dispose le (la) candidat(e) pour soutenir sa formation complémentaire (p. ex. bourse de formation hospitalière, bourse de formation du FRQS ou d'autres sociétés) seront considérées dans l'analyse du dossier. Les candidat(e)s recevant un salaire ne sont pas éligibles à cette bourse.

### **Date limite de soumission des demandes**

Le vendredi 8 octobre 2021

### **Soumission des demandes**

Les demandes doivent inclure :

- Une copie du CV du (de la) candidat(e) – le format UdeM est suggéré;
- Une lettre de motivation du (de la) candidat(e) dans laquelle on retrouve une description de la formation prévue;
- Une lettre de recommandation du (de la) chef du département d'accueil au retour de la formation décrivant son soutien à la formation ainsi que les retombées espérées au sein du département et de l'Université de Montréal;
- Une lettre de recommandation du (de la) directeur (trice) de centre de recherche, le cas échéant.

Les soumissions doivent être acheminées sous format électronique (aucun document papier ne sera accepté) à [departement-medecine@umontreal.ca](mailto:departement-medecine@umontreal.ca) avec copie conforme à [melanie.holder@umontreal.ca](mailto:melanie.holder@umontreal.ca)

Tout dossier incomplet ne sera pas considéré.

### **Engagement du récipiendaire**

Le (la) récipiendaire de la bourse doit s'engager à :

- Rembourser au département le montant de la bourse s'il (elle) ne revient pas dans un milieu affilié à l'Université de Montréal après sa formation;
- Présenter les résultats de sa formation lors de la réunion annuelle du Département suivant son retour au Québec;
- Mentionner le soutien du département de médecine dans les publications et présentations scientifiques.

Annexe

Grille d'évaluation des candidatures

Profil clinicien-chercheur

		CANDIDATS			
Intérêt et engagement du candidat (lettre de présentation)	<b>/10</b>				
CV du candidat : publications, présentations, etc.	<b>/20</b>				
Valeur du stage de perfectionnement	<b>/10</b>				
Leadership du candidat	<b>/10</b>				
Réputation du programme et/ou du milieu de perfectionnement	<b>/10</b>				
Soutien par le milieu d'accueil	<b>/10</b>				
Valeur stratégique pour le milieu d'accueil	<b>/10</b>				
Valeur stratégique pour le département	<b>/10</b>				
Rayonnement à prévoir	<b>/5</b>				
Appréciation globale	<b>/5</b>				
<b>TOTAL /100</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Annexe

### Grille d'évaluation des candidatures

#### Profil clinicien-enseignant ou clinicien innovant

		CANDIDATS			
Intérêt et engagement du candidat (lettre de présentation)	/15				
CV du candidat : publications, présentations, etc.	/10				
Valeur du stage de perfectionnement	/10				
Leadership du candidat	/10				
Réputation du programme et/ou du milieu de perfectionnement	/10				
Soutien par le milieu d'accueil	/10				
Valeur stratégique pour le milieu d'accueil	/15				
Valeur stratégique pour le département	/10				
Rayonnement à prévoir	/5				
Appréciation globale	/5				
<b>TOTAL /100</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>